

Reunion du 22 Mai 2001
(20h30)

Convocation adhesion le 16.05.2001

Étaient présents: M BOREL, Mme LEGENDRE, M THOMAS, Mme BREUER,
Mm KINAUENET-PECATE, BELLOT, BISSON, RIFAUX, LEBRETON, LECIEVRE,
Mme TAETON, M. NORRAND, M. GUILLOUARD, Mme DAVY, M. PICHEREAU.

1-Présentation par la CAF et la MSA du résultat de l'enquête réalisée auprès des 4 - 16 ans :

Des agents de la CAF et de la MSA ont exposé aux membres du Conseil le résultat du diagnostic réalisé sur la commune qui visait les jeunes de 4 à 16 ans et cela en vue de la signature d'un contrat temps libre. La Commission communale Jeunesse, Sports, Loisirs et Cultures se réunira.

2-Approbation des comptes de gestion de l'année 2000 du receveur municipal :

Les comptes de gestion de l'année 2000 de la Commune, du service des Eaux, du service d'Assainissement et du CCAS ont été approuvés à l'unanimité

3-Désignation du notaire qui sera chargé des actes notariés de la commune :

Me Jean TONNELIER a été désigné notaire de la Commune.

4-avenant CORTES pour marché restauration ancienne caserne :

L'avenant d'un montant de 1.032,15 F TTC présenté par l'entreprise CORTES a été approuvé.

5-Décision du conseil municipal suite à l'enquête publique du début de l'année concernant la vente de portions de chemins ruraux :

*portion du chemin rural de la Boucherie à M. Stéphane LEGENDRE : Vente autorisée (Mme Chantal LEGENDRE n'a pas participé à la décision)

*portion voie au grand monthard à M. Jean-Yves LAINÉ : Vente refusée

6-Etude du devis présenté par M. Bernard LEMASSON pour la réfection de la toiture du Musée des Outils et des Moteurs :

La toiture du Musée étant très endommagée un devis a été demandé à M. Bernard LEMASSON pour la réfection en tôle laquée bleue nuit.
Les membres du Conseil ont décidé de demander un nouveau devis à M. LEMASSON pour une couverture en bac acier.

7-Compte rendu de la rencontre entre M. le Maire et Mme la directrice du groupement postal du Belvédère au sujet du devenir du bureau de Poste de Lignières-Orgères :

M. le Maire a exposé aux membres du conseil que la poste n'a toujours pas nommé de chef d'établissement à la Poste de Lignières-orgères. A l'unanimité le conseil confirme le vœu du précédent Conseil à savoir le maintien d'un bureau en plein exercice à Lignières-Orgères.

OBJET : Délégués suppléants au SIVOM de COUPTRAIN

Les membres du Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

Décident de donner voix délibérative aux délégués suppléants du SIVOM de Couptrain

8-Demandes de revêtement goudron sur voirie :

☞ Raymond BOURDIN au lieu-dit "la maison neuve" : Ces travaux seront programmés en 2002 - le programme voirie 2001 étant déjà établi.

☞ Sylvain THORÉTON au lieu-dit "la Jostière" : Ces travaux seront programmés en 2002 pour les mêmes raisons que ci-dessus.

9-Aménagement de la sécurité route de Couptrain :

Chaque conseiller a été invité le vendredi 11 mai à une réunion en mairie suivie d'une visite sur le terrain avec 1 responsable de l'équipement : le projet ayant été matérialisé sur la voie publique.

A priori, le projet tel qu'il est mis en place aujourd'hui est mal perçu par la population de Lignéres-Orgères. Les conseillers municipaux, tout en gardant bien à l'esprit qu'il est indispensable d'améliorer la sécurité aux abords de l'école, vont faire des propositions à l'Equipement - Maître d'œuvre. Un nouveau projet sera donc examiné ultérieurement.

10-Questions diverses :

M. le Maire a tenu à informé le conseil municipal des points suivants :

- enquête publique du 14 mai au 15 juin 2001 pour l'extension de l'élevage avicole de M. Thierry GUILLOUARD au Gassel. Le dossier d'enquête est consultable en Mairie - un commissaire-enquêteur tient des permanences.
- enquête publique du 1^{er} juin au 29 juin 2001 pour le périmètre de protection des eaux du captage de la Touche fouillière. Le dossier d'enquête est consultable en Mairie - un commissaire-enquêteur tiendra des permanences.
- Le SIVOM de Couptrain envisage de mettre 2 containers à ordures ménagères supplémentaires sur la commune.
- Lutte contre les ragondins : une lutte sera vraisemblablement organisée en septembre 2001 - il est donc nécessaire qu'un groupement de défense des cultures se reconstitue à Lignéres-Orgères - en effet lors de l'assemblée générale du groupement de défense des cultures le président, le secrétaire et le trésorier ont cessé leur fonction et aucun bureau n'a été formé.
- M. Jean TONNELIER a été nommé Maire Honoraire par M. le Préfet de la Mayenne.

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page, including names like "B. B...", "H. B...", and "J. T...".